



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Les essentiels de la GRH d'une collectivité (réservée aux élus locaux)



Composante
FORMATION
CONTINUE A
L'UNIVERSITÉ



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La gestion des ressources humaines (GRH) est un pilier du bon fonctionnement d'une collectivité. Recrutement, organisation du travail, gestion des carrières, dialogue social, qualité de vie au travail : autant de leviers à maîtriser pour mobiliser les agents au service de l'intérêt général. Cette formation propose aux élus une vision claire des grands principes de la GRH dans la fonction publique territoriale.

Objectifs

- * Comprendre les spécificités réglementaires de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique territoriale
- * Connaître les règles principales associées aux différentes étapes de la gestion de carrière des agents : recrutement, rémunération, mobilité, formation, évaluation et fin de carrière
- * Appréhender les outils et méthodes pour un pilotage efficace des ressources humaines dans une collectivité : gestion de la masse salariale, de la présence et de la qualité de service public

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation des connaissances en fin de formation, de type QCM.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission

Conditions d'admission

Coût de la formation :

- * 560 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
- * 1750 € (groupe intra dans vos locaux)



Modalités d'inscription

Contacter la FCU Artois (voir rubrique Contacts).

Public cible

Élus locaux

Capacité d'accueil

12 participants maximum

Infos pratiques

Autres contacts

FCU Artois

Tél : 03 21 60 37 68

Mail : fcu-fare@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

 Campus de Béthune

 Campus de Douai

 Campus de Lens - Faculté

Programme

Organisation

La formation se déroule sur une journée (7h). Pour connaître la prochaine date, vous pouvez [consulter cette page](#).

La formation se déroule dans les locaux de l'Université d'Artois (Arras, Béthune, Douai ou Lens). Il est également possible d'organiser la formation dans vos locaux, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Contenu :

Introduction à la GRH dans la fonction publique territoriale :

- * Présentation du cadre légal et réglementaire de la fonction publique territoriale
- * Rôles et responsabilités des élus en matière de GRH

Les étapes clés de la gestion de carrière des agents :

- * Recrutement et intégration : types d'embauches, processus et responsabilités
- * Réalisation des missions et tenue de poste : hiérarchie, entretiens et développement des compétences
- * Gestion de l'évolution professionnelle et des carrières
- * Gestion de la mobilité et des parcours professionnels
- * Positions administratives

Le pilotage des ressources humaines :

- * La gestion de la masse salariale : facteurs de progression, leviers de maîtrise
- * Le choix du mode de gestion (déléguée, intégrée, commune)
- * Le pilotage de l'efficacité et de la qualité de service public
- * La gestion des dépenses RH auxiliaire (CDG, formation, aménagements...)
- * La gestion des présences et de l'absentéisme

Mise en application :

- * Traitement d'un cas pratique proposé par le formateur ou d'une problématique rencontrée par des participants

Modalités pédagogiques :

- * Recueil des besoins et adaptation des contenus aux besoins
- * Exposés participatifs associés à des mises en application directes (exposés < 20 minutes)
- * Mises en situation

Intervenant :

Fabien MALASSINGNE

Consultant en gestion des compétences, Educonseil.

Professeur associé à l'Université d'Artois.

[Téléchargez la plaquette de présentation](#)